



Le 30 avril 2020

Note aux parents

Au terme des vacances, le lundi 4 mai, les cours à distance reprennent selon les mêmes modalités qu'avant pour toutes les classes, jusqu'à la fin du mois de mai, sauf nouvelle disposition gouvernementale.

Nous vous communiquerons en temps utile les principes généraux de l'accueil, dans le respect du protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Education Nationale, lorsque le retour des lycéens sera programmé, en accord avec les collectivités locales.

Nous vous tiendrons informés des modalités pratiques de mise en œuvre des procédures d'orientation, dès que le calendrier sera publié, et vous transmettrons par Pronote ou mail les documents nécessaires.

Concernant les examens, nous vous transmettrons au fur et à mesure les éléments nous nous disposerons.

Concernant les Périodes de Formation en Milieu Professionnel prévues en fin de mois, nous ne disposons pas à l'heure actuelle de consigne de nos autorités.

Les services administratifs et de vie scolaire reprendront un fonctionnement normal dès la sortie du confinement.

L'équipe de direction.